

Avis de la délégation CNE du personnel à l'égard du projet de création de la plate-forme technologique « fermes universitaires de Louvain » FERM au Conseil d'entreprise du 20 janvier 2020

Sur le fond, l'idée de créer une plate-forme technologique sectorielle regroupant les fermes de Marbaix et de Lauzelle apparaît faire consensus. C'est une bonne chose qu'elle soit en charge de la réflexion et de la gestion des actions qui peuvent être menées dans les fermes et les parcelles dépendantes.

Le processus de réflexion et de décision pose question.

Le ROI semble mettre la représentation des utilisateurs des fermes dans les mains d'un académique. Or, plusieurs membres du PAT de l'UCLouvain travaillent sur le site et une grande partie de leurs activités est évaluée sur cette base. Nous suggérons dès lors d'assurer aux membres du PAT participant aux activités des fermes universitaires sans y être détaché, une participation au comité de gestion de la plateforme.

A l'article 1, il semble que Nitrawal n'existe plus. Il convient par contre de mentionner Protect'eau asbl, comme partenaire extérieur, à ne pas confondre avec l'équipe interne de l'UCLouvain financée par la structure Protect'eau qui n'est pas sous statut d'asbl.

A l'article 3, alors qu'il s'agit d'une plateforme sectorielle, dépendante du SST, il est indiqué qu'une faculté, celle des bioingénieurs, reste l'entité de référence pour la plateforme. Ne faut-il pas mieux préciser le rôle de cette faculté par rapport au SST (appui scientifique ? soutien logistique ?).

A l'annexe 1, il n'y a pas de liste précise des membres académiques et scientifiques pouvant avoir recours à la plateforme. Certaines équipes de recherche sont reprises « par défaut ». Il serait nécessaire d'établir une liste de tous les membres du personnel (PAC, PS et PAT) ayant accès à la plateforme.

En annexe 1, l'asbl Centre Michamps n'est pas explicitement mentionnée, alors que son équipe de recherche utilise les infrastructures de la ferme de Marbaix depuis toujours et sans discontinuer.

Il est signalé également que la plateforme technologique requiert du personnel de gestion pour assurer le quotidien des fermes, ce qui semble prévu, mais pas de CLC qui y est détachée pour assurer la comptabilité sur SAP. Qui sera en charge de la comptabilité de la plateforme ?

Moyennant ces remarques, la délégation CNE du personnel dépose un avis positif à l'égard de la création de la plateforme.